L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 FEVRIER 1861.

G. P. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — G. P. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARDY — Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 26 FEVRIER.

Voir la seconde page, pour :

Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Départ des Steamers et Bateaux.
Le Mouvement du Port,

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

Par Anthony Fernandez, à la Bourse St Louis— Propriétés dans le St. District jusqu'entre Elizabeth Nor. wood].

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée— Marchandises sèches.

Par le sheriff, aujourd'hui, à 10 heures A 12 sur les lieux.— Le fonds d'un magasin de marchandises situé rue de Chartres No 65, 2d district; à midi, au City Hotel, rue de la Commune—Deux jeunes esclaves.

Bulletin Européen.

La première semaine de février a vu s'ouvrir les débats du Corps législatif français et ceux du Parlement anglais. L'intérêt se concentre naturellement sur le discours d'ouverture de l'empereur des Français et sur celui de la reine d'Angleterre; nous donnons plus loin ces documents. On sait déjà que les paroles de Napoléon ont été loin de dissiper les inquiétudes et que la bourse les a accueillies par une baisse. Si l'empereur éprouve le besoin de protester de nouveau de son désir de maintenir la paix c'est qu'il prévoit la difficulté d'éviter la guerre, s'il croit nécessaire de justifier sa politique, c'est qu'il suppose qu'elle va être l'objet des attaques de ses adversaires. On sait les deux Chambres ont cette année à voter une adresse en réponse au discours du trône. Le parti ultramontain doit proposer un amendement à l'adresse pour protester contre la politique révolutionnaire de la France et Italie. Les maladroits amis du Pape feront tant qu'ils feront perdre au Souverain Pontife le seul appui qui protège encore sa puissance temporelle.

On remarquera que sur les affaires d'Italie, le discours de la Reine se contente d'invoquer le principe de non-intervention, tandis que le discours de l'empereur cherche à expliquer la contradiction qui existe entre la non-intervention de ce principe et la protection accordée à François II et à Pie IX. On dit que le gouvernement anglais a été invité à arrêter les projets de Garibaldi, mais qu'il s'est refusé à intervenir directement. Le général La Marmora a déclaré à plusieurs reprises au gouvernement prussien que le gouvernement italien n'a aucune intention d'attaquer la Vénétie, et on affirme d'ailleurs que Garibaldi n'a pas quitté son île.

La question d'Orient va entrer dans une nouvelle phase diplomatique, mais ce ne sera pas pour accueillir le plan des évêques Maronistes de Syrie qui, au dire d'un correspondant du *Morning Post*, ont collectivement demandé aux autorités turques et françaises de cette province le massacre de quatre mille Druses, en châtiment de meurtres commis l'année dernière sur les Maronites. Le *Morning Post* ne met pas en doute que cette demande ne soit repoussée avec énergie et bien plus encore le fait lui-même. Le *Morning Post* ne dit pas de quel côté se range le pacha et du général d'Hautpoul, mais il la signale, dit-il, comme un indice des plus caractéristiques des sentiments des chefs spirituels de cette branche de l'Eglise latine "pour laquelle l'Europe occidentale éprouve de si profondes sympathies."

Le Pays assurait, il y a quelque temps, d'après "des informations particulières" que la Porte Ottomane aurait fait remettre aux grandes puissances un nouveau projet formulant des mesures efficaces et promptes pour assurer dans toute l'étendue de l'empire l'exécution complète et loyale des promesses de réformes contenues dans le hatti humayoun de 1856.

Les journaux de Paris du 3 février ont publié une dépêche de Constantinople du 2, dans laquelle on annonce que la commission européenne à Beyrouth a proposé d'établir en Syrie un seul gouvernement pour les chrétiens sous la protection des puissances européennes. La Porte a aussi proposé l'établissement de deux gouvernements avec des conseils généraux composés de membres chrétiens et musulmans. Quoiqu'il en soit, la conférence sur les affaires de Syrie va s'assembler prochainement à Paris, et toutes les puissances y compris la Turquie sont d'accord sur les bases des délibérations

Malgré quelques paroles bulliqueuses du roi de Danemark prononcées lors de la clôture de la Diète danoise, les correspondances européennes indiquent l'espoir d'un arrangement pacifique. L'Angleterre, la France et la Russie ont engagé le roi de Danemark à faire des ouvertures en vue d'une franche réconciliation et à enlever tout prétexte à la Confédération germanique pour une intervention. Aux dernières dates, cependant, le 7 février, les négociations étaient suspendues temporairement.

En Angleterre la discussion de l'adresse a commencé, lord Derby, chef des tories, a dit qu'il considérait la crise aux Etats Unis comme le sujet le plus important et que chacun devrait sentir le plus profond regret des événements de cette nature dans un pays d'où dépend tout les intérêts manufacturiers de l'Angleterre Il a blamé la politique du Piémont en Italie et a déclaré que le discours de Napoléon était bien d'être satisfaisant. M. Grauville a répondu que tout en regrettant les événements d'Amérique, il ne croyait pas que les résultats pour l'Angleterre seraient aussi sérieux qu'on le craignait. attendu qu'on avait dans l'Inde de plus grandes ressources Il a dit que les relations étrangères du gouvernement, particulièrement les relations avec la France étaient très satisfaisantes. L'adresse a été adoptée à la Chambre des Lords. dans et a la Chambre des Communes après une tentative infructueuse de M. Bright pour introduire un amendement au sujet de la réforme électorale.

Le siége de Gaëte continuait, mais le bruit courait que des négociations allaient être entamées pour la reddition de la place. Cependant François II avait lancé un appel aux Siciliens pour leur offrir de rétablir la Constitution de 1812, avec des ministres siciliens responsables, une administration séparée, la liberté de la presse, l'abolition de la conscription, etc. C'est le cas de dire *trop tard*. La prince de Carignan était devant Gaëte et l'obstiné Bourbon sera forcé de se rendre à moins qu'il ne veuille ensevelir avec lui sous les ruines de la place, les quelques milliers de défenseurs qui lui sont restés fidèles.

L'Application du Tarif—Il paraît que le collecteur de la douane à la Nouvelle Orléans a reçu de Montgomery une dépêche qui explique d'une façon favorable au commerce la clause de la loi sur le tarif dont voici le texte :

" Sec. 2. Que toutes les marchandises *importées* dans cette Confederation d'un des anciens Etats Unis d'Amérique avant le 4 mars prochain, qui peuvent avoir été achetées *bona fide*, avant le passage de cet acte — et dans les dix jours qui suivront, seront exemptés et libres de droit."

D après ce texte les droits seraient applicables à toutes marchandises *importées* après le 4 mars sans distinction. Mais nous sommes heureux de constater que l'esprit de l'article est tout à fait contraire à la lettre et qu'on fera profiter de la franchise toutes les marchandises achetées *bona fide*, qui auront été expédiées des Etats Unis avant le 25 février sans avoir égard à l'époque d'arrivée qui peut se trouver retarder par de diverses circonstances. Les négociants qui ont dons des ordres peuvent donc être rassurés à cet égard.

Le procès des Bonaparte.—Nous publions aujourd'hui la fin de la plaidoirie de M. Berryer pour les Bonaparte d'Amérique. Dans la même audience Me Allou a répondu au nom du prince Napoléon et de la princesse Mathilde, enfants du second mariage contracté par le prince Jérôme Les répliques des avocats des deux parties ont été données dans l'absence du fiscal et le tribunal a remis à lundiate pour entendre les conclusions du ministère public représenté par M Merveil leux Dubigneau

Faillites dans le mois de janvier— L'agence commerciale de Dunn Boyd & Cie. de New York a publié la liste suivante des faillites qui ont été déclarées dans le mois de janvier Le total est de 839 qui se répartissent ainsi dans les divers Etats

Alabama	5	Mississippi	10
Arkansas	6	Missouri	47
Connecticut	8	New Hampshire	12
Dist et la Dis de C.	11	New Jersey	20
Georgie	34	Ville de New York	97
Illinois	53	Bal de l'Etat de N-Y	63
Indiana	36	Caroline du Nord	24
Iowa	12	Ohio	62
Kansas	4	Pennsylvanie	65
Kentu ky	39	Rhode Island	3
Louisiane	8	Caroline du Sud	8
Maine	7	Tennessee	16
Maryland	25	Texas	25
Massachusetts	75	Vermont	3
Michigan	33	Virginie	23
Minnesota	1	Wisconsin	20

Total dans les Etats Unis 858
Provinces anglaises 81

Ce chiffre de 858 dépasse tous ceux des années précédentes pendant le mois correspondant. Voici en effet les totaux pour les quatre dernières années :

Janvier 1857	439
Janvier 1858	640
Janvier 1859	640
Janvier 1860	455

Ainsi le nombre des faillites en janvier 1858, pendant la terrible crise de 59-60 n'atteint-il que par relai de cette année. C'est en présence d'une pareille situation que M. Lincoln ose dire que *personne ne souffre*.

Le Dr. Hunter—Nous publions ce matin la dixième lettre du Dr. Hunter, où il traite des moyens employés contre les maladies pulmonaires. Elle n'a pas moins d'intérêt que toutes celles qui l'ont précédée.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles politiques.

Memphis, 25 fév.—Les nouvelles reçues de l'Arkansas, disent que la majorité dans la Convention sera acquise à la sécession. Il y a 30 partisans de la sécession, 25 de la sécession conditionnelle, et 15 à 20 unionistes d'élus.

Philadelphie, 25 fév.—On dit que le général Scott et le gouverneur Hicks, du Maryland, sont mentionnés parmi ceux qui ont averti M. Lincoln de ne pas s'arrêter à Baltimore.

Fort Kearney, 25 fév.—L'estafette est arrivée hier de San Francisco, mais n'a apporté aucune nouvelle intéressante.

Législature de la Louisiane.

Baton-Rouge, 25 février.—Un bill demandant la nomination de nouveaux commis au bureau des terres, a causé beaucoup de discussion. M. Davidson et d'autres ont parlé contre. Ce bill a finalement été adopté.

Un rapport favorable a été fait sur un bill demandant l'incorporation du chemin de fer de Delhi et de l'Arkansas.

Un acte transférant la paroisse de Ouest-Baton-Rouge du septième dans le cinquième district, a été adopté.

Le sous de M. Mehée pour faciliter la collection des taxes, a été renvoyé à un comité confidentiel.

M. Hamilton a fait un rapport sur le bill de secours aux sinistrés de 1812.

Un bill pour la création de nouveaux notaires a été adopté.

Un acte allouant $7,000 à l'Académie de Franklinton, a été renvoyé.

Un bill relatif à l'abolition du bureau des travaux publics a été présenté.

Congrès Fédéral.

Washington, 25 fév.— Au sénat, M. M. Sumner a présenté des pétitions contre les vœux du Massachusetts, demandant l'émission d'une loi déclarant que personne n'est forcé à servir par la loi d'aucun Etat, et que toute personne soit déclarée libre. M. Sumner a dit d'une manière très emphatique que le congrès n'avait pas le droit d'intervenir dans la question d'esclavage dans les Etats.

Le bill pour la cité mis à l'ordre du jour. M. Hemphill, du Texas, a présenté un amendement pour donner aux maîtres de poste le droit de nommer leurs assistants, sur ce que les concurrents aux affaires postales.—Rejeté. Le bill a été adopté par 34 contre 12.

New-York, 25 fev.—La Cour de District des Etats Unis a dissout une injonction dans le cas de la sécurité des capitaux industriels, maintenant que le gouvernement était obligé de payer les obligations que les porteurs avaient reçues sans connaissance de la fraude.

Washington, 27 février—Le gouvernement a reçu des dépêches du général Twiggs, annonçant qu'il a rendu à ses autorités de Texas tous les forts, armes et munitions placés dans cet Etat et appartenant au gouvernement fédéral.

New York, le 25 fev.— Le steamer *Ariel* est arrivé.

Washington, 25 fév — On discute à la Chambre le bill du tarif. Tous les amendements du Sénat ont été adoptés, excepté ceux relatifs au thé et au café. Un comité de conférence a été désigné pour l'examen de ces amendements.

Marchés de New York.

New York, le 25 fev.—Coton calme, ventes 1,200 balles à 11 3/4 cents, farine, en baisse de 5 a 10 cents, ventes 11,000 barils de $5 10 a $5 30 ; mais lourd, ventes, 3),000 boisseaux de blé de 1 a 2c. plus bas ; maïs, ventes 7,000 à $1 17 ; 25, cafe de Rio, ventes 1,100 sac de 11 1/2 a 13 cents ; sucre, ferme, ventes 800 boucauts de 4 1/2 a 5 ; mélasses de la Nouvelle Orléans de 34 a 35 1/2.

Cincinnati, 25 fév —Les ventes de farine s'élevent à 12,000 barils de $4,80 a $4,90. Maïs ferme, à 57 cts. Whisky 1,200 barils a 14 cents le gallon. Porc calme, de 3 1/2 a 3 3/4 ; ventes à Cafe de Rio se vend de 13 1/4 a 14 cents.

Nouvelles des Rivières.—Louisville, 25 fév — La rivière baisse avec 9 pieds 6 pouces d'eau dans le canal.

Rivière en hivernage—St-Louis, 25 fév —Le Mississipi baisse à raison de 18 pouces par heure.—On n'attend à une forte gelée.

Vicksburg, 25 fév.—Le Howard a passé à 6, le John H. Reed à 7 et les James Montgomery à 11 h. P M. hier.

L'Ordonnance de séparation.—Nous avons reçu de M. Bruslé, à Mobile, imprimeur, lithographe, un exemplaire d'une autographie de l'ordonnance de séparation adoptée par la Convention de la Louisiane, avec les signatures. C'est un document à conserver et la vente en sera facile. On peut s'en procurer au No 116, Passage de la Bourse, et chez les principaux libraires.

Havane.—Le steamer *Gen. Miramon*, parti de la Havane le 21, a 6 heures du soir, est arrivé hier en ville, après une traversée assez difficile.

Le général Miramon, l'ex président mexicain, était toujours à la Havane et il devait partir pour St-Thomas et de là se rendre en Espagne

Le sucre était de 3 1/2 pour No 12. Le stock était de 1,10,000 caisses contre 75,000 l'an n e dernière. Le stock de mélasses est considerable ; la demande est faible à 2 a 2 1/4 reaux par keg de 6 1/2 gallons. Le change sur Londres est à 10 1/2 de prime, sur Paris à 10 1/2 de l'o pd'escompte a 2 o/o de prime, et sur la Nouvelle Orléans de 2 a 5 de prime.

Théâtre de l'Opera.—Mlle Patti a obtenu un tres grand succes hier soir dans le rôle de *Valentine*, qu'elle a joue et chante d'une façon fort remarquable. Le duo du troisieme acte avec M. Gassier a été admirablement interprete par ces deux artistes, et leur a valu un rappel accompagné d'enthousiastes applaudissements. M. Mathieu a chante le rôle de *Raoul* d'une façon tres distinguee, et y a mis a plusieurs reprises chaudement applaudi. M Meli-Hisedech et Mme Fauré etaient aussi pleins de talent, et que vous pourrez d'autant mieux juger à manquer d'egards aux troupes non aces ordres, que vous n'aviez pas ce de leur rendre les honneurs militaires d'usage. C'est moi qui refusai à cause de l'heure avancée, en vous disant que cet échange de courtoisie aurait lieu plus tard entre troupes.

Je regrette qu'il y ait eu un malentendu au sujet de votre position, et j'espere qu'il n'existera jamais que des sentiments d'amitié entre nos deux corps.

Veuillez agreer, etc.

E. L. TRACY,
Brigadier-général.

CHRONIQUE LOCALE.

Vol et arrestation.—Dimanche soir, à sept heures et demie, deux habiles voleurs, Charles Adams et Joseph A. Mason qui étaient bien vêtus et avaient bonne mine, entrèrent, l'habit de frac, chez M Philippe Lanata, rue des Remparts, entre Dauphine et Chemin de Bayou, et enlevèrent d'un buffet, au rez-de-chaussée, une demi douzaine de cuillers et de fourchettes. Efrayes peut-être par le bruit que font des domestiques, qu'ils avaient précipitamment, mais le maître Hire, Valmin (ancien serviteur du recorder Wiltz) qui se trouvait dans la maison, les suivit dans la rue et les désigna à un watchman en lui demandant de les arrêter.

Les deux voleurs semblaient d'abord considérer la chose comme une plaisanterie et dirent que le témoignage d'un homme de couleur ne pourrait rien contre eux ; le policeman, cependant, les arrêta pour le grand jury. Ils ne firent aucune résistance et donnèrent leurs noms sans aucune hésitation de paradie. Adams est connu de la police sous le nom de Charles Williams, et Mason sous celui de Joseph A. Mason. Ils ont été écroués à la prison de la rue Orléans.

Accidents de la Rue.—Hier soir, à 7 heures, un homme de couleur ne pouvait rien contre un cheval qui, lancé à toute bride, le renversa et le foula aux pieds. Le malheureux a été relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital. Il a reçu de graves blessures à la tête et aux jambes.

Un autre accident, moins grave, est arrivé à un jeune homme qui a été renversé par un cheval et une voiture. Il a été relevé avec une jambe cassée et transporté à l'hôpital.

Recorder du Deuxième District.—M. Frémaux a remplacé hier le recorder Blache.

James Golpi, accusé de tentative de meurtre ; Charles Adams et Jos A. Mason, accusés de vol avec effraction ; Mary Dans, accusée de larcin—ont compara devant le magistrat qui les a fait écrouer en attendant l'interrogatoire.

Pierre Loiselle s'est plaint d'avoir été assailli par George Williams, Geo. O'Nail, Thos King et Kate Baker.

Pierre F. Soucy a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende pour avoir arraché les escaliers d'une maison de Decouplume Domme et Rempart, et les avoir jetés dans la rue, dimanche soir, à dix heures.

T. S. Carrico et sa mère se sont plaints d'avoir été insultés par Mme Kennidy.

Carlo Trano, arrêté comme vagabond par Pofficier Lafferandeire, a été condamné à six mois de workhouse.

Première Cour.—Les affaires "l'Etat vs Philip Sary" et "l'Etat vs Edward Israël," accusés de meurtre, ont été remises à une autre époque, faute de témoins.—Israël a fourni un cautionnement de $2000.

John Scott a été déclaré coupable de larcin, mais recommandé d'une manière particulière à la clémence du tribunal.

La Cour de District n'a pas trouvé lieu à poursuivre Frank Boby, Théodore Davis et Ann Gillon, accusés de larcin ; George Allen, de larcin : François Lefebre, d'obtention d'argent à l'aide de faux prétextes ; Jacob Wuhrper, d'abus de confiance ; Jean Bertholaud, d'obtention d'argent à l'aide de faux prétextes.

Enquêtes.—Nous avons parlé, dans le courant de la semaine dernière, de la disparition d'Henry Price et de son fils Hippolyte et nous avons dit qu'on supposait qu'ils s'étaient noyés. Leurs cadavres ont été trouvés sur le bord du lac, près du bayou St Jean. Verdict, noyés par accident. M. Pelez était français et avait cinquante ans ; Hippolyte était âgé de treize ans

Charles Lindsey, est à Manchester [Angleterre] et âgé de 17 ans, est tombé hier matin, d'un des bancs de la rive *Clara I. Preble* et s'est brisé le crâne sur le pont.

On a découvert, dimanche soir, le cadavre d'un inconnu, dans un terrain de la rue Bertrand, entre Gravier et Perdido. Verdict, intempérance.

Le vice-président Hamlin.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 19 février :

Le futur vice-président, M. Hannibal Hamlin, est en ce moment à New York, pour venir se rencontrer avec M. Lincoln. Il a quitté hier matin sa résidence de Hampden (Maine) en est arrivé à Boston dans la soirée. En passant à Bangor, il a été l'objet d'une grande manifestation publique, qui lui a fourni l'occasion de prononcer le discours suivant :

" Je pars pour aller remplir les devoirs officiels qui m'ont été confiés par un peuple généreux. Je pars avec la confiance en Dieu et je sens que cette confiance ne sera pas trahie. Je ne me dissimule pas que de sombres nuages obscurcissent l'horizon politique et que l'heure est à la passion ; mais j'espère encore non seulement que notre peuple restera loyal envers le gouvernement, mais que la fraternité existera entre les citoyens. Lorsqu'il aura pratiquement démontré que les droits constitutionnels de tous les Etats seront respectés et maintenus, conformément aux principes établis par Washington, Jefferson et Madison, ne pouvons nous pas espérer raisonnablement que la tranquillité renaîtra ; que le pays continuera à avancer dans une carrière de grandeur ?

A en juger par ce peu de paroles, M. Hamlin nous paraît être aussi à la hauteur de la situation que M. Lincoln.

Revolution au college Grand Coteau. La vent souffle décidement partout à la guerre

Dimanche dernier, l'on nous apprit que les élèves du college St Charles, au Grand Coteau, s'étaient révoltés contre leurs maîtres et avaient déjà commencé leurs premières hostilités. Ils avaient cassé les plats et les assiettes, renversé les tables et autrement donné des preuves de mécontentement, une soixantaine d'entre eux avaient quitté le collége.

Lundi matin, une deuxième des cuisiers d'assiettes, les uns portant cocardes et moustaches, passèrent par notre ville pour se rendre chez leurs parents, dans la paroisse des Rapides, et donnèrent des détails de l'insurrection.

Depuis plusieurs semaines il paraît qu'il existait un mécontentement sourd qui semblait toujours croissant parmi les élèves. La nourriture, disent-ils, était mauvaise au point d'être immangeable, puis, les professeurs, ajoutaient-ils, insultaient dans leurs reprimandes, dans un langage insultant pour leurs parents. C'est alors qu'ils crièrent la revolution qui devait éclater à un signal donné, et dimanche, lorsque pas moins de cinq cents élèves montaient avec recueillement la Bénédictée et au mot de *Amen*, une vaisselle d'assiettes fut brisée tout autour de la table, les plats jetés le menu cassé, et tout finit par être renversé pêle mêle. Après cela, les revolutionnaires sortirent en héros pour aller voir leurs mamans.

Soixante élèves, à peu près, ont pris part à cette échauffourée. Presque tous ont gagné leurs foyers.

Nous ne savons jusqu'à quel point la relation ci-dessus est vraie, c'est pourquoi nous prions les intéressés de vouloir bien rectifier les erreurs dans lesquelles nous avons pu être entraînés.—*C des Opelousas.*

Un loup.—Mercredi dernier, Paul Chenier, à c l, a rencontré un loup à deux milles de notre village, lui a donné la chasse et l'a détruit heureusement sans coup de fusil.

C'est le plus gros loup que nous ayons vu en Louisiane. Il a été pesé et mesuré chez nos voisins, Ney et Dupré, en présence de plusieurs individus. Il pesait 74 livres, mesurait 5 pieds 4 pouces du bout de la queue au museau, et avait 2 pieds 9 pouces de haut. Il était de la noire espèce.

A propos d'animal carnivore M J J. Beauchamp, le chasseur intrepide, a tué un tigre ou panthere, il y a quelques semaines, dans les bois du Bayou Petite Prairie. Depuis cet exploit nous surpassent tout ce que l'on avait vu de plus extraordinaire jusqu'a present. L'animal n'a pas été pesé, mais on peut mesurant pres de dix pieds de long, la queue y comprise, il est entendu. On ne demande en encore si ce n'est pas un epave de quelque ménagerie ?

Quoiqu'il en soit, nous félicitons nos animaux mous tres dans les pays habités !—*Courrier des Opelousas*

MEXIQUE.

Nous avons reçu hier nos liasses de journaux du Mexique arrivés par le *Tennessee*. Voici quelques paragraphes empruntés a l'*Estafette*.

Nous ne sommes pas prophetes, mais pas n'est besoin d'avoir été illuminé par l'Esprit Saint pour annoncer que M. Ortega sera distancé par ses deux compétiteurs. La présidence sera disputée entre MM. Juarez et Lerdo, et si nous ne sommes pas mal informés, il est douteux qu'un de ces deux candidats obtienne la majorité absolue.

Par une ordonnance adressée au ministre de la justice, le gouvernement vient d'ordonner de mettre en état d'arrestation et de séquestrer les biens de tous les personnages de l'administration révolutionnaire qui ont encouru la responsabilité de l'infraction des sceaux de la légation d'Angleterre.

On nous écrit de Puebla sous la date du 12 :

" On vient de découvrir une conspiration dans notre ville. Les chefs, qui ont été arrêtés sont le colonel Guray et le nommé Larranga. On assure que la reine dans la rue Real-an de Larranga et le même individu qu'un fait prisonnier dans le Sud par Villalva, qui donna l'ordre de le fusiller. L'exécution de cet ordre fut même donnée en présence de Larranga, qui le fusillerent pour la forme avec des armes chargées à poudre, on ne peut s'expliquer autrement l'apparition de ce revenant laissé pour mort sur le bord de l'escarpin.

Le *Boletin de noticias* annonce que Mejia se trouve à la hacienda de Charca avec 700 hommes. Il a avec lui Lozada, Lobato et plus de 200 hommes qui avaient occupé Zimapan.

Voici le rapport du général qui a mis en déroute Zalogoza et Vicario :

" A S Exc Jesus Gonzalez Ortega,—Cuautla de Morelos, le 12 février 1861.—Mon cher général, il est neuf heures du matin. L'ennemi commandé par Zuloaga et Vicario vient d'être mis en déroute par les forces placées sous mes ordres Toute son artillerie, ses munitions et un grand nombre de prisonniers sont en notre pouvoir. Cinquante retranche dans la place s'est rendu à moi sans résistance, mais au bout de deux heures et demie il a été mis en pleine déroute par les forces héroïques de Michoacan que j'ai l'honneur de commander. Je me félicite ainsi que le gouvernement suprême de l'heureuse issue de cette journée. Je dois vous dire que j'ai été blessé ; j'ignore encore à l'heure qu'il est si la blessure est dangereuse. Le médecin me donne bon espoir. Vous verrez par le rapport détaillé que j'adresserai à M. Antonio Ramirez, général en chef, de que le camp sera levé, l'heure précise que nous avons éprouvées dans cette journée.

" Je termine en vous priant d'agréer mon sincere attachement.—*Nicolas de Regules.*

L'Estafette du 16, donne les détails suivants sur une emeute qui a eu lieu dans la capitale.

Jeudi dans la soirée, des attroupements séditieux se sont formés dans les quartiers où sont situés les couvents de la Soledad et de Jesus Nazareno, et bientôt des clameurs sinistres poussées aux abords de ces édifices, ont fait savoir à la ronde que l'ennemi était dans la rue.

Le but de cette manifestation était, paraît-il, de protester contre la translation des religieuses dans des couvents qu'elles doivent dorénavant habiter, et de pousser les fanatiques de la sacristie et les vaincus de la réaction à une prise d'armes. Ce sont encore des prétextes religieux qui ont été invoqués par les promoteurs de l'insurrection et de l'émeute ; mais les causes réelles de désordre qui viennent de se passer ont eu un caractère beaucoup plus grave que les précédentes.

L'autorité a du réclamer l'intervention de la force armée. Des piquets de cavalerie ont reçu l'ordre de charger les groupes menaçants, qui ont été promptement dispersés, non sans effusion de sang. Des émeutiers ayant tiré sur la troupe, celle-ci a répondu par des coups de mousquetere et à coups de lance. Dans la mêlée plusieurs individus ont été tués, d'autres blessés, tant du côté de la troupe que parmi les perturbateurs.

On a opéré de nombreuses arrestations, au nombre des prisonniers roulaient au dépot de la police se trouvait, dit-on, plusieurs ecclésiastiques dont la présence au milieu de l'émeute est plus que suspecte.

L'autorité n'a pas reculé cette fois devant un pénible devoir, et il faut lui en savoir gré. Nous croyons que le premier devoir de celui qui décrète que si des mesures de répression avaient été prises précédemment, les scènes regrettables qui viennent d'ensanglanter les rues de la capitale auraient été évitées.

Le *Siglo* donne sur l'émeute de jeudi soir les détails que voici :

" Hier soir (jeudi) au moment où la foule qui sortait de la fête du jubilé célébrée dans l'Eglise de la Soledad de Santa Cruz, commençait à s'écouler, un groupe de gens de la plèbe, ne figurant vers le centre de la ville aux cris de : Vive la Religion ! à bas le gouvernement ! La troupe cusernée des environs du palais dispersa l'émeute et se mit à la poursuite des perturbateurs. Le plupart des personnes arrêtées étaient honteusement ivres. On compte parmi les prisonniers trois ecclésiastiques, dit-on."

Les crimes sont très fréquents à Mexico. Voici ce que nous lisons dans le *Siglo* sur une attaque dont le secrétaire de la Légation Prussienne a été la victime.

" Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. Charles de Wagner, secrétaire de la Légation de Prusse, ne succombera pas aux blessures qu'il a reçues dans la rue Real-an de Letran. M. Wagner passa pendant quelque temps les coups qu'ils étaient portés par les malfaiteurs, puis il fut frappé au bras de deux coups de poignard ; mais ayant été assailli par derrière, il reçut une blessure à l'épaule, une autre dans le ventre et une dernière au côté gauche. Le gouvernement s'occupe activement à découvrir les assassins."

D'après les renseignements que nous avons pris, M. Charles Wagner, bien qu'aucune de ses blessures ne soit mortelle, n'est pas hors de danger et il est très gravement malade.

Discours de Napoléon III.

Messieurs les sénateurs, messieurs les députés.—Le discours d'ouverture de chaque session réunme en quelques mots les événements passés et les projets de l'avenir. Jusqu'à ce jour cette communication restreinte par sa brièvre n'a pas mis mon gouvernement en relations assez intimes avec les grands corps de l'Etat, et ces corps ont été ainsi privés des moyens de fortifier le gouvernement par leur adhésion publique ou le secours de leurs avis.

J'ai différé que chaque année une exposition générale de la situation de l'empire vous fut soumise, et les dépêches les plus importantes de la diplomatie seront déposées sur vos bureaux. Vous aurez aussi la faculté de manifester dans une adresse vos sentiments sur les faits qui seront accomplis, non plus comme autrefois, par une simple paraphrase du discours du trône, mais par une expression libre et sincère de vos opinions.

En ce qui concerne l'extérieur, j'ai essayé de prouver, dans mes relations avec les puissances étrangères, que la France désire sincèrement la paix et que, sans renoncer à une légitime influence, elle ne prétend intervenir dans *aucune affaire qui n'intéresse pas son pays ; et enfin que, si elle sympathise avec tout ce qui est grand et noble, elle n'hésite pas à condamner tout ce qui viole le droit international et la justice. Les circonstances difficiles à prévoir n'ont contribué en Italie à compliquer un état de choses déjà embrouille. Mon gouvernement, d'accord avec ses alliés, a considéré que les intérêts généraux de l'Europe, aussi bien que les intérêts particuliers de la France, exigeaient d'avoir recours au principe de non-intervention, qui laisse chaque peuple maître de son sort, bonnes ou mauvaises que soient les qualités de son gouvernement. Ce principe a été invoqué par les plénipotentiaires européens réunis à Paris, et il a prévalu dans cette partie de ses donnations. Cette assistance a été accordée par un corps de troupes français à un gouvernement qui n'était pas le mien, mais qui était légitime aux yeux de tous les hommes impartiaux. Le Sultan a aussi place une force militaire considérable en Syrie, sous la direction d'un officier capable, et j'espère que les mesures qu'il prendra rétablir dans cette province, et que l'ordre et la conversation vont être pleinement atteint.

Je vous ai aussi annoncé à la clôture de la dernière session du Corps législatif l'envoi d'une forte escadre pour couvrir en Chine avant l'arrivée d'une autre un gouvernement impérial à Pékin ayant conduit à un engagement malheureux, nos forces navales et militaires ont pris une attitude imposante et nous ont permis de conclure un traité qui, en ouvrant de nouveaux ports au commerce européen, assure à nos nationaux et à leurs propriétés une protection efficace. Les événements qui se sont accomplis dans l'Empire du Milieu ont démontré la nécessité de ne pas laisser sans garantie nos intérêts dans ces contrées lointaines. Aussi, pendant que nos alliés, après avoir fait la guerre, ne songeaient qu'à recueillir les fruits de la victoire, nous avons maintenu notre armée en Chine, et nous avons fait occuper Pe-Tang, afin de pouvoir, si les circonstances l'exigeaient, marcher sur Pékin. Cette précaution a été inutile, et aujourd'hui nos troupes sont rentrées en France, à l'exception d'un petit nombre qui tient garnison à Shang-Haï, et qui sera bientôt rappelé.

Le traité de Tien-Tsin, qui a été ratifié par l'empereur de la Chine, a été suivi d'une convention additionnelle qui règle les droits de douane et qui fait disparaître les entraves apportées jusqu'ici au commerce européen. Cette convention, qui a été signée à Pékin, a été ratifiée à Shang-Haï par les commissaires impériaux. Ainsi, grâce à la prudence et à la fermeté de nos mesures, nous avons obtenu, sans effusion de sang, des résultats importants, qui ouvrent à notre commerce un vaste champ d'activité.

Le traité de commerce conclu avec le Japon a été également ratifié par le taïcoun, et les ratifications ont été échangées à Yeddo. Les ports de Kanagawa et de Nagasaki sont ouverts au commerce européen, et nos nationaux ont obtenu la faculté de résider à Yeddo, Hiogo et Nagasaki. Les droits de douane ont été réduits à 5 pour cent, et la prohibition de l'exportation du numéraire a été levée. Ces résultats sont dus à la sagesse de nos négociateurs, qui ont su, par leur modération, inspirer confiance aux Japonais.

Nos relations avec les autres puissances sont satisfaisantes. Le traité de commerce conclu avec la Suède et la Norvège a été ratifié par le roi Oscar, et les ratifications ont été échangées à Stockholm. Le traité de commerce avec la Prusse a été également ratifié par le roi Guillaume, et les ratifications ont été échangées à Berlin. Le traité de commerce avec la Belgique a été ratifié par le roi Léopold, et les ratifications ont été échangées à Bruxelles. Le traité de commerce avec la Hollande a été ratifié par la reine Sophie, et les ratifications ont été échangées à La Haye. Le traité de commerce avec la Suisse a été ratifié par le président de la Confédération helvétique, et les ratifications ont été échangées à Berne. Le traité de commerce avec le Zollverein a été ratifié par le roi de Prusse, et les ratifications ont été échangées à Berlin. Le traité de commerce avec la Turquie a été ratifié par le sultan, et les ratifications ont été échangées à Constantinople. Le traité de commerce avec l'Espagne a été ratifié par la reine Isabelle, et les ratifications ont été échangées à Madrid. Le traité de commerce avec le Portugal a été ratifié par le roi Pedro, et les ratifications ont été échangées à Lisbonne. Le traité de commerce avec le Mexique a été ratifié par le président Juarez, et les ratifications ont été échangées à Mexico. Le traité de commerce avec la Grèce a été ratifié par le roi Othon, et les ratifications ont été échangées à Athènes. Le traité de commerce avec la Sardaigne a été ratifié par le roi Victor-Emmanuel, et les ratifications ont été échangées à Turin. Le traité de commerce avec la Toscane a été ratifié par le grand-duc Léopold, et les ratifications ont été échangées à Florence. Le traité de commerce avec le Hanovre a été ratifié par le roi George, et les ratifications ont été échangées à Londres. Le traité de commerce avec le Mecklenbourg-Schwerin a été ratifié par le grand-duc Frédéric-François, et les ratifications ont été échangées à Schwerin. Le traité de commerce avec le Mecklenbourg-Strelitz a été ratifié par le grand-duc Georges, et les ratifications ont été échangées à Strelitz. Le traité de commerce avec le Brunswick a été ratifié par le duc Guillaume, et les ratifications ont été échangées à Brunswick. Le traité de commerce avec le Schaumbourg-Lippe a été ratifié par le prince Georges, et les ratifications ont été échangées à Bückeburg. Le traité de commerce avec le Schaumbourg-Lippe a été ratifié par le prince Georges, et les ratifications ont été échangées à Bückeburg. Le traité de commerce avec le Schaumbourg-Lippe a été ratifié par le prince Georges, et les ratifications ont été échangées à Bückeburg.

Discours de la reine d'Angleterre

Voici la traduction du discours de la reine Victoria, prononcé à l'ouverture du parlement anglais, le 5 février

Mylords et Messieurs,—C'est avec une grande satisfaction que je vous retrouve réunis dans le Parlement, et je compte toujours votre concours et vos avis. Mes relations avec les puissances étrangères continuent à être amicales et satisfaisantes, et j'espère que la médiation de paix que j'ai offerte à l'empereur de la Chine sera bientôt acceptée par toutes les parties intéressées.

Je regrette que la difficulté de s'entendre sur les principes du droit maritime international en temps de guerre ait empêché jusqu'ici la conclusion d'un arrangement général sur ce point important.

Les différences qui ont existé entre la France et la Russie sont aplanies, et les relations entre ces deux puissances sont maintenant sur un pied amical.

Les différences qui ont existé entre la Prusse et la Suède ont été amicalement réglées.

Les différences qui ont existé entre la Prusse et le Danemark ont été amicalement réglées.

Les différences qui ont existé entre la Prusse et le Danemark ont été amicalement réglées.

Les différences qui ont existé entre la Prusse et le Danemark ont été amicalement réglées.

Les